



Les agents des CGSR (centres de gestion service retraite) de Bordeaux et Rennes, en plus du travail classique de gestion des centres régionaux des pensions, sont chargés d'une mission spécifique : celle de l'accueil des pensionnés de la fonction publique pour tout le territoire national. Ils répondent ainsi au téléphone aux pensionnés relevant de l'ensemble des centres régionaux des pensions.

Cette mission implique des vacations d'accueil téléphonique quotidiennes atteignant très fréquemment 3h30, avec un impact négatif sur leur droit à horaire variable, leurs conditions de vie et de travail et leur santé.

Cette difficulté particulière de leur travail doit être reconnue et compensée.

Les agents du CGSR de RENNES exigent l'ouverture de négociations sur la base de leurs revendications :

- **une prime spécifique d'un montant mensuel de 250,00 €,**
- **une réduction de la durée de leurs vacations d'accueil téléphonique.**

A défaut, ils cesseront de répondre au téléphone à compter du 27 janvier 2014 pour se consacrer exclusivement au travail de gestion.

Ils demandent au directeur régional de venir les rencontrer au sein du service pour répondre à leurs revendications.

Nom	Prénom	Signature